

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 janvier 2023

Convocation du 10/01/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-trois, le dix-sept du mois de janvier à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de janvier, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusés :

M. LEJEUNE Jacques représenté par M. BOUCHER Yves
M. CANONNE Julien représenté par Amélie JAMET

Secrétaire de séance : Mme JAMET Amélie

DCM 2023-01-014 **Tarifs concessions cimetière et columbarium :**

Acte 3.6 : Domaine et patrimoine – autres actes de gestion du domaine privé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe, à compter du 1^{er} février 2023, le tarif des concessions de la façon suivante :

1) cimetière – concessions pleine terre:
Concessions trentenaires = 68 euros
Concessions cinquantenaires = 121 euros

2) columbarium :
Concessions 15 ans = 487 euros
Concessions 30 ans = 978 euros

1) cavurnes :
Concessions 15 ans = 244 euros
Concessions 30 ans = 488 euros

Le secrétaire,
Amélie JAMET



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

